EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Département du VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

ARRONDISSEMENT D'ARGENTEUIL

> CANTON DE TAVERNY

Du 06 juin 2024

OBJET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DU CCAS

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 juin à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvia CERIANI, Vice-Présidente du CCAS.

<u>Administrateurs présents</u>: Mesdames Evelyne LEBRAS, Mila CANAS et Chantal HUET Messieurs Marc REMOND, Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés:

Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS donne pouvoir à madame Sylvia CERIANI

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à madame Mila CANAS Madame Maryse SERVAIS donne pouvoir à madame Evelyne LEBRAS Messieurs Mouloud ANIBA et David POTREL

Nota- Le Maire, Présidente du CCAS certifie exécutoire cette délibération mise en ligne sur le site de la ville le

18/06/2024

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

Invitée: Madame Maud SAID - Assistante Administrative

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L.123-4 et suivants,

VU le code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-31,

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de la présidente du CCAS et du compte comptable,

Que la convocation du Conseil d'administration du CCAS a été faite le 29 mai 2024 Le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Résultats budgétaires de l'exercice

ETAT : II-1

Et que le nombre des membres en exercice est de : 11

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	62 582,31	761 908,96	824 491,27
Titres de recette êmis (b)	15 297,15	729 294,19	744 591,36
Réductions de titres (c)		10 709,22	10 709,22
Recettes dettes (d = b - c)	15 297, 19	718 584,97	783 882,16
Autorisations budgétaires totales (e)	62 582,31	761 908,961	824 491,27
Mandats émis (f)	2 597,26	726 5B0, 47	729 177,71
Annulations de mandats (g)		17 391,05	17 391,06
Dépenses nettes (h = f - g) RESULTAT DE L'EXERCICE	2 597,26	709 289,42	711 786,66
(d - h) Excédent	12 699_95	9 395,551	22 095,50
(h - d) Déficit			== 050,00

10600 - CCAS BERUCHAMP					Exercice 1823
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EMERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTER A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BEDGETAIRE	FESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
2 - Budget principal					
Invessissement	45 420,31		12 699.95		58 120,26
Fonctionnement	93 260,16		9 395,55		102 €55,71
TOTAL I	138 680,47		22 095,50		160 775,97

Votes pour: 9 Vote contre: 0 Abstention: 0

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **Approuve** à l'unanimité, le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, il n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

POUR EXTRAIT CONFORME

Beauchamp, le 10 juin 2024

La Vice-Présidente du CCAS,

Sylvia CERIANI

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET